



SECTION  
DU  
CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

## Conseil Départemental de l'Action Sociale du 26/09/23.

### Ont participé :

#### Représentants des administrations :

M. JOUVE, Président

#### Représentativité SYNDICALE :

M.BASTIEN (FO)  
M. DEJOU (FO)  
Mme GONCALVES (Solidaires aux finances)  
M. ANGLADE (Solidaires aux finances)  
M. GALLOT (Solidaires aux finances)  
Mme FRIAA (CGT)  
M. MERLOT (CGT)

#### Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

#### Correspondants sociaux et autres invités :

Mme BUISSON (responsable régionale à l'action sociale)  
Mme MIALOU (DDFIP)

### 1) Approbation du procès verbal de la réunion du 12/06/2023 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

### 2) Notes d'orientation 2023, actualités du secrétariat :

Le cadre national d'orientation 2023 nous est à nouveau présenté (voir notre compte rendu de juin 2023). Le montant total des CAL est de 4,5 M d'euros avec un montant plancher de 18 000 € comme pour notre département.

### 3) Mise en place de la réforme au niveau régional :

Mme BUISSON, responsable régionale de la délégation à l'action sociale d'Auvergne-Rhône-Alpes nous présente le nouvel organigramme régional.

Au moins un délégué, dit de proximité, est présent par département. Chaque délégué est référent d'une thématique (restauration, loisirs/vacances, logement, parentalité et communication) dont il s'occupe pour les autres départements. Pour le Cantal, la déléguée, Mme Agnès BENOIT dont la fonction vient d'être renouvelée par le Secrétaire Général pour une durée de trois ans à compter du 01/08/2023, est référente en communication.

En « AURA », l'action sociale c'est notamment pour la parentalité 68 berceaux (départements 69, 42 et 63), pour le logement 422 aides et prêts et 259 logements ALPAF (69, 63, 74,..), pour les vacances enfants 932 colons, pour la restauration 12 restaurants inter administration, 19 restaurants financiers, 25 restaurants conventionnés.

FO rappelle son opposition à cette régionalisation du réseau qui n'apporte aucun plus aux agents et qui dégrade les conditions de travail des personnels des délégations.

A titre d'exemple, la dotation de matériels dans les coins repas. En effet, une fois la demande effectuée auprès de notre déléguée départementale cette dernière la transmet au niveau régional où un arbitrage mensuel est effectué. Autre exemple, pour une organisation nouvelle deux délégués sont toujours en attente de remplacement. Seront-ils remplacés un jour ?

### 4) Crédits d'actions locales 2023 :

Pour rappel, la dotation CAL est de 18 000 €.

**Pour les retraités**, deux journées ont été organisées : une à Figeac le 22 juin (23 participants pour un coût Crédits Action Locale de 740 €) et une autre à Auzers (plus train Gentiane express) le 21 septembre (34 participants coût de 808 €).

Pour cette fin d'année, il est prévu un repas des aînés le 24 novembre sur le secteur d'Aurillac et Mauriac au restaurant « la brasserie d'Aurillac » avec une participation de 15 € pour un repas à 40 € et sur le secteur de Saint-Flour au restaurant « La Mangoune » (repas de 29 € et participation à hauteur de 14 €).

**Pour les actifs :**

- billetterie « Aurillac en scène » 43 billets et 8 billets pour « Lovelly Brive festival » ont été vendus ;
- forfait découverte du Lioran : 65 participants (38 adultes et 25 enfants) pour un coût CAL de 650,50 € ;
- canoë à Lanau : 13 participants soit 6 familles pour un coût de 86 € ;
- bâteau à Puech les Ouilles : 13 familles soit un coût CAL de 165 €. Attention cette activité est toujours accessible avec une date limite pour Toussaint.

A venir :



- ateliers culinaires « Bruit de K'sseroles » sur Aurillac : vous avez jusqu'au 05 octobre pour en faire la demande ;
- arbre de Noël à la Vidalie (Arpajon-sur-Cère) le 06 décembre.  
Cette année un spectacle de magie sera proposé « Pierre Gil'l ». Comme pour les années précédentes, on aura droit au traditionnel concours de dessin, à la séance de maquillage, à la photo-booth et à un moment de convivialité. Tous les agents sont conviés avec ou sans enfants ! Il a été décidé que les parents recevront un chèque cadeau de 40 € par enfant jusqu'à 17 ans ;
- billetterie pour la pièce de théâtre «Un dîner d'adieu» au Prisme (Aurillac) le 03/12 pour une participation de 20 € sur un prix de billet de 42 € ;
- chiens de traîneau : participation de 35 € sur 70 € pour les adultes et de 25 € sur 45 € pour les enfants.

**5) Actualités diverses :**

- Le séjour groupe a eu lieu à GUETHARY du 02 au 09 septembre. Il y a eu 34 participants. Pour 2024 il aura lieu à Sainte-Maxime.
- L'enquête lancée auprès des collègues a connu un assez fort taux de participation. Beaucoup d'idées font ressortir des activités sur un week-end. A ce titre le CDAS a décidé d'organiser une sortie au Puy du Fou en 2024. Mme BENOIT vous transmettra toutes les informations nécessaires avant la fin de cette année.

*Les élus Force Ouvrière au CDAS : Eric BASTIEN, Sabine BOURGADE, Dominique DEJOU, Sandrine MOTTAIS.*

**Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques**

		<b>BULLETIN D'ADHESION</b>
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, SGC d'Aurillac ou à Jean-Pierre MOISSINAC, DDFiP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à _____, le _____ signature		

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt